

**RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTE**



Les Parcs naturels régionaux

GUIDE ÉLUS

Ma Région | avancer, partager

bourgognefranchecomte.fr



SOMMAIRE

LES PARCS NATURELS RÉGIONAUX (PNR)	4
Qu'est-ce qu'un Parc naturel régional ?	4
Un PNR, comment ça marche ?	6
• Son fonctionnement	6
• Ses missions	6
• Un instrument d'intervention original	7
4 PNR EN BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ	8
Carte et chiffres clés	8
La Région, un partenaire privilégié	9
Le Parc naturel régional du Morvan	10
Le Parc naturel régional du Haut-Jura	10
Le Parc naturel régional des Ballons des Vosges	11
Le Parc naturel régional du Doubs Horloger	11
DES ACTEURS DES POLITIQUES TERRITORIALES	12
Agriculture et Alimentation	12
Urbanisme et Paysages	13
Culture et Éducation	14
Économie et Tourisme	15
Biodiversité et Eau	16
Ils agissent ensemble !	18
FOIRE AUX QUESTIONS	20
RESSOURCES	22
NOTES	23

ÉDITO



Forts de leurs richesses naturelles et patrimoniales, les Parcs naturels régionaux (PNR) sont de formidables acteurs publics du développement local. Mais ils sont également vulnérables et aux avant-postes des enjeux de transition écologique-énergétique et d'adaptation au changement climatique.

Avec la création du Parc du Doubs Horloger, en septembre 2021, la région Bourgogne-Franche-Comté compte désormais quatre PNR. Ces territoires d'expérimentation fédèrent et accompagnent leurs partenaires autour de la transition et des actions concrètes qui en découlent. Moins que de vivre sous cloche, il s'agit bien ici de préserver les ressources, gérer les fragilités, concilier au mieux les usages pour trouver un équilibre entre respect de notre écosystème et économie et tourisme, urbanisme, patrimoines et culture notamment.

Face à ces défis, nous devons faire autrement et mieux qu'avant : en informant, en éduquant, en expérimentant, en transformant et en agissant. La Bourgogne-Franche-Comté est outillée pour réussir ces transitions. Et ces quatre PNR en constituent l'un de ses atouts essentiels. La Région les soutient donc dans leurs projets et la dynamique vertueuse qu'ils portent dans leur territoire, au bénéfice des habitants. Elle les encourage à intégrer l'évolution des enjeux, notamment en accompagnant la révision en cours des chartes des PNR du Haut-Jura et des Ballons des Vosges.

Ce document vous présente ces quatre PNR : leurs missions, méthodes et spécificités. À travers des exemples concrets, il illustre les actions menées dans nombre de politiques publiques, grâce au soutien de la Région. Autant d'exemples qui, je l'espère, vous inspireront et essaïmeront dans chacun de vos territoires.

Bonne lecture !

Marie-Guite DUFAY
Présidente de la Région Bourgogne-Franche-Comté



LES PARCS

naturels régionaux

Qu'est-ce qu'un Parc naturel régional ?



Une richesse patrimoniale, paysagère, naturelle et culturelle à préserver

Un PNR est un **territoire rural habité**, reconnu au niveau national pour ses ressources, sa biodiversité, son patrimoine culturel et paysager, dont l'équilibre est fragile.



Un projet de développement durable pour le territoire

Un PNR s'organise autour d'un projet de développement durable visant à **protéger et à valoriser** son patrimoine. Il met en œuvre une **politique innovante** d'aménagement, de développement économique, social et culturel, respectueuse de l'environnement.



Une organisation et des objectifs collectifs inscrits dans une charte

Ce projet est construit collectivement, en associant les élus, les habitants et les acteurs socio-économiques. Il se concrétise par la « **Charte du Parc** » qui fixe pour quinze ans les orientations, les objectifs à atteindre et les moyens de mise en œuvre.



Un cadre réglementaire

Un territoire est classé en Parc naturel régional par décret du Premier ministre pour une durée de quinze ans renouvelable, sur proposition de la Région.



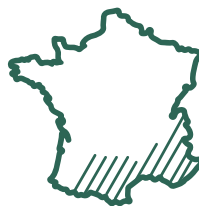
Une marque nationale

La marque « Valeurs Parc naturel régional » est une marque collective et unique qui valorise des entreprises et filières locales. Présente dans les PNR du Haut-Jura, du Morvan et des Ballons-des-Vosges, elle est en cours de développement dans le PNR du Doubs Horloger. Pour le consommateur, c'est une garantie de consommer des produits confectionnés dans le respect de l'environnement.

En France :



58 Parcs naturels
régionaux en France



17 % du territoire
métropolitain



+ de 4 900
communes



60 000
exploitations
agricoles



+ de 4,4
millions d'habitants



520 000
entreprises



2 millions
de lits

Source : Fédération des Parcs naturels régionaux - 2022



Un Parc naturel régional, comment ça marche ?

Son fonctionnement

Le PNR est **géré par un syndicat mixte** ouvert regroupant les collectivités signataires de la charte : Régions, Départements, EPCI et communes. Il s'appuie sur les compétences de ces acteurs pour mettre en œuvre des actions de protection et de développement durable sur son territoire. Au niveau national, **l'ensemble des parcs est regroupé au sein d'une Fédération** chargée de promouvoir leur action, de les représenter et de faciliter le partage d'expertises.

Ses missions



Protection et gestion
du patrimoine naturel,
culturel et paysager



Accueil, éducation et
information du public



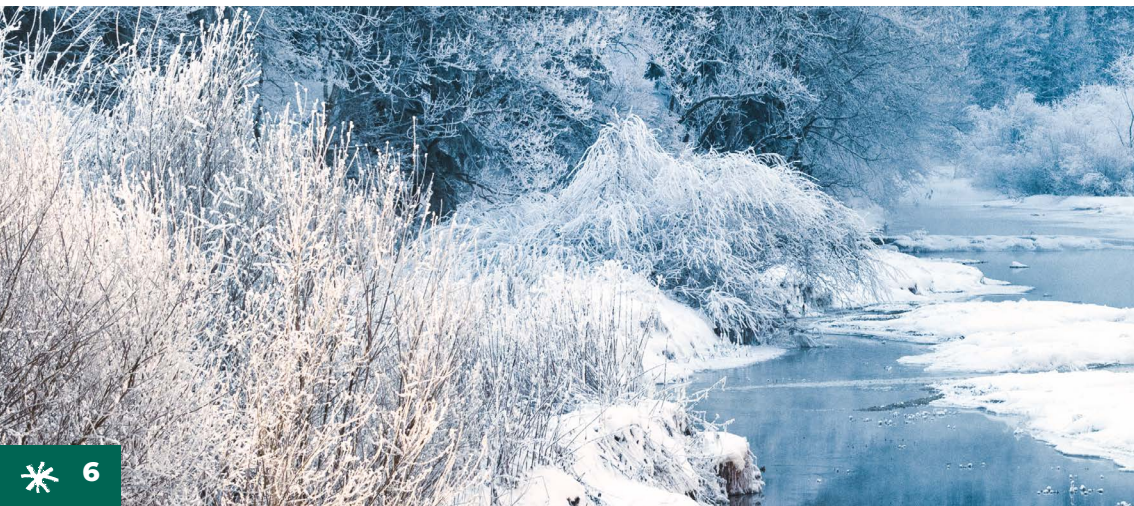
Aménagement
durable du territoire



Développement
économique, social
et culturel



Actions expérimentales
et/ou exemplaires



Un instrument d'intervention original

Les PNR conçoivent et mènent des actions **innovantes** au bénéfice du territoire et de ses habitants. Au **croisement** de thématiques et de populations diverses, ces projets naissent grâce à une **méthodologie** et des **valeurs** spécifiques.

* **Préserver les biens communs :**

il appartient à chacun de veiller à la protection du territoire et de ses écosystèmes. Les PNR s'engagent à sensibiliser et encourager la **responsabilité collective** dans la gestion de ces patrimoines.

* **Faciliter le dialogue entre les acteurs :**

les actions coopératives constituent l'ADN des PNR, du fait de leur gouvernance partenariale et grâce à des démarches **transversales et participatives**.

* **Expérimenter, innover et essayer :**

les PNR mettent en œuvre des actions originales et innovantes amenées à être reproduites sur le territoire. Ils explorent de nouveaux champs d'intervention et contribuent à des programmes de recherche en lien avec les universités.

* **Gérer la complexité :**

les PNR interviennent sur des thématiques complexes, aux enjeux majeurs et à des échelles territoriales variées. Ils mettent à disposition leur expertise et leurs capacités d'animation et de coopération.

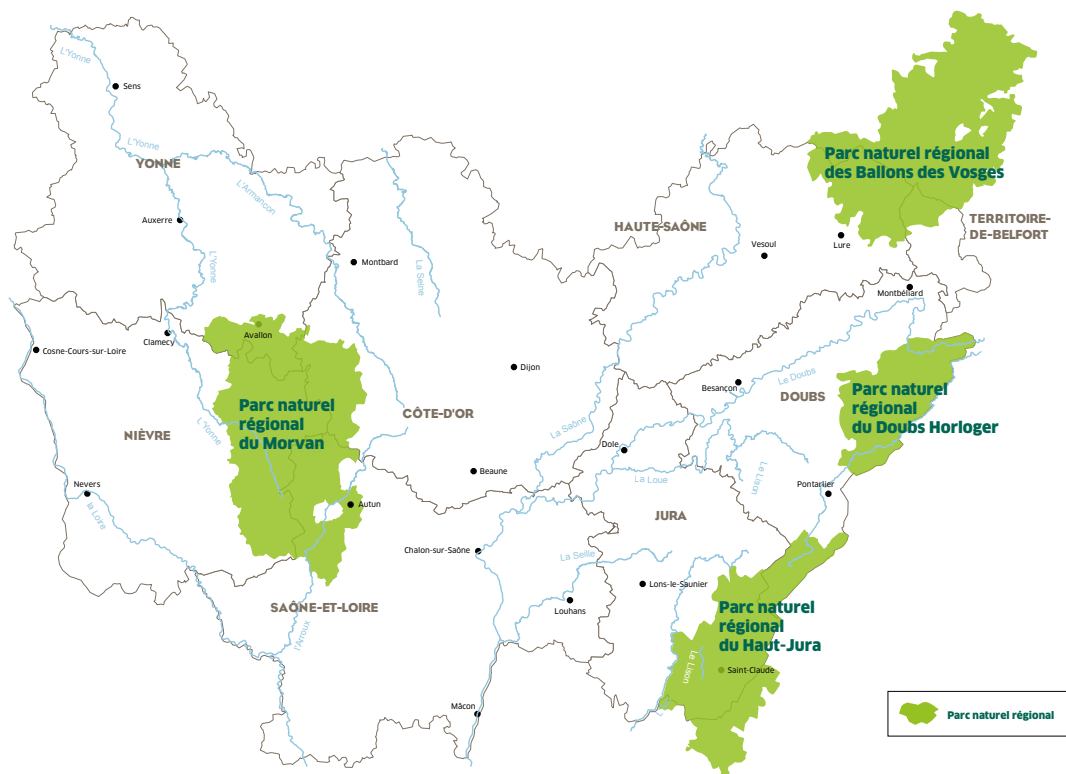
* **Travailler sur le temps long :**

les PNR s'appuient sur une connaissance et une observation fines du territoire, pour accompagner des projets structurants.





4 PNR en Bourgogne-Franche-Comté



Chiffres clés :



13 %
du territoire
régional



6 400 km²
de superficie



361 communes
soit près de 10 %
des communes



220 864
habitants

Source : INSEE - 2020



La Région, un partenaire privilégié

* **Rôle :**

la Région est responsable de la création des PNR. Elle intervient également dans l'élaboration et les révisions des **chartes** et contribue à la mise en œuvre des projets portés par les acteurs du territoire.

* **Financement :**

principal financeur des PNR, la Région apporte un **soutien important**, notamment via les cotisations statutaires, la programmation annuelle et les subventions sectorielles.

* **Priorité :**

en Bourgogne-Franche-Comté, les PNR doivent agir en priorité au service de la **transition écologique** (préservation et valorisation de la biodiversité, énergie et adaptation au changement climatique) et doivent être à la pointe de l'**expérimentation**.

Un projet de PNR en préfiguration pour la Bresse

Depuis 2018, une réflexion est en cours entre les acteurs du territoire, pour la potentielle création d'un nouveau Parc naturel régional.





EN CHIFFRES

Création : 1970

Habitants : 71 877

Communes : 133

Surface : 324 900 ha

Le Parc naturel régional du Morvan

Avancée nord-est du Massif central, il est l'un des plus anciens PNR créés en France. Il se compose d'espaces agricoles principalement dédiés à l'élevage de bovins (55 %), de forêts (43 %), d'un habitat dispersé et d'une multitude de cours d'eau. Reconnu comme une destination touristique à part entière grâce à son patrimoine naturel et culturel, il n'en demeure pas moins fragile.

ENJEUX

Renforcer l'attractivité du territoire et **maintenir** l'accès aux services, pour préserver sa démographie et ses emplois.



EN CHIFFRES

Création : 1986

Habitants : 77 419

(dont 49 735 en région)

Communes : 106

(dont 82 en région)

Surface : 178 000 ha

(dont 137 000 ha en région)

Le Parc naturel régional du Haut-Jura

ENJEUX

Créer les conditions d'un **développement homogène** sur l'ensemble du territoire et **accélérer** la conversion du modèle de développement touristique.

S'étendant sur la Bourgogne-Franche-Comté et l'Auvergne-Rhône-Alpes, ce territoire montagneux est marqué par des activités industrielles (injection plastique, lunetterie, jouets, décolletage), touristiques et agricoles (productions laitières, fromagères et sylvicoles). Ce territoire hétérogène bénéficie, à l'est d'une dynamique liée à la proximité avec la Suisse, tandis que la partie nord-ouest est marquée par la désindustrialisation.





EN CHIFFRES

Création : 1989
Habitants : 251 707
(dont 40 093 en région)
Communes : 201
(dont 52 en région)
Surface : 192 100 ha
(dont 74 180 en région)

Le Parc naturel régional des Ballons des Vosges

Ce PNR plonge vers les vallées lorraines, alsaciennes et francs-comtoises, avec en son cœur les Hautes-Vosges. Le plateau des Mille étangs est la seconde grande richesse naturelle de ce vaste territoire aux paysages remarquables. Proche de grands centres urbains, fortement peuplé, ce PNR est marqué par les échanges et des activités économiques valorisant les ressources locales (agriculture, textile, bois, granit, tourisme, etc.).

ENJEUX

Assurer la reconversion de sites économiques et **concilier** préservation des milieux et fréquentation, dans un contexte de forte pression touristique.



EN CHIFFRES

Création : 2021
Habitants : 59 159
Communes : 94
Surface : 103 920 ha

Le Parc naturel régional du Doubs Horloger

Il est l'un des derniers PNR à avoir été créé en France. Ce PNR est marqué par son climat montagnard et une impressionnante variété de paysages. Outre le développement de nombreux métiers de transformation du bois, du cuir et du métal, le territoire, adossé à la Suisse, se caractérise par son activité horlogère, savoir-faire désormais inscrit par l'UNESCO sur la liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité.

ENJEUX

Préserver les ressources foncières et les ressources en eau particulièrement sollicitées par l'activité économique du territoire.



DES ACTEURS

des politiques territoriales

La **richesse** et la spécificité des Parcs résident dans leur capacité à aborder de façon **transversale** et innovante les **enjeux locaux et globaux**, notamment ceux liés à la biodiversité, à la culture, à l'économie, au tourisme. En déployant des projets de développement durable pour le territoire, ils contribuent aux politiques régionales et à la déclinaison du schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires (SRADDET).

AGRICULTURE ET ALIMENTATION

L'agriculture occupe une place centrale dans les Parcs naturels régionaux. Alimentation, économie, aménagement, elle est à la croisée de plusieurs enjeux et participe à la **richesse et à l'attractivité des territoires**. Les PNR promeuvent une agriculture **respectueuse et à dimension humaine**. Leur action vise notamment à **valoriser les ressources locales** en soutenant le développement de filières de proximité.

UN NOUVEAU FROMAGE FERMIER DANS LE PNR DU MORVAN

Afin d'**encourager le développement des savoir-faire et dynamiser la filière laitière locale**, le PNR, les producteurs laitiers et le Centre fromager de Bourgogne, ont créé un **nouveau fromage**. La **Cabrache** est une tomme fermière qui se décline en trois variantes : lait cru entier de chèvre, de brebis ou de vache.

Cette **démarche collective**, qui réunit aujourd'hui une petite quinzaine d'éleveurs, est le fruit de trois ans de recherche. Depuis octobre 2021, la Cabrache est commercialisée sur les étals des marchés locaux et rencontre un vif succès.

Ce fromage de caractère, typique du Morvan, offre aujourd'hui une nouvelle **source de revenus** aux éleveurs et participe à l'attractivité du territoire.



8 000 €
(soit 13 % du coût total du projet).



ILS S'ENGAGENT ÉGALEMENT

- * Bleu de Gex Haut-Jura, une première AOP entièrement labellisée marque Valeurs Parc en 2021.
- * Soutien à la filière AOC du kirsch de Fougerolles grâce à la plantation de 500 nouveaux cerisiers dans le PNR des Ballons des Vosges.



URBANISME ET PAYSAGES

Pratiquer un urbanisme durable demande du temps, de l'ingénierie et de l'expertise. Ressources qui peuvent parfois faire défaut aux territoires ruraux. Les PNR mobilisent leurs compétences pluridisciplinaires pour mener des **initiatives pilotes** et accompagner les territoires vers un **urbanisme de qualité**. Ils s'engagent dans la maîtrise de l'espace et l'objectif de zéro artificialisation nette.

RECONVERSION DE LA FILATURE DE RONCHAMP DANS LE PNR DES BALLONS DES VOSGES

Sollicité par la Communauté de communes Rahin et Chérimont en 2010, le PNR a été amené à réfléchir à l'avenir de cette ancienne usine de tissage et de filage textile industriel. L'appui du PNR a notamment permis d'aider à cadrer le projet : définir les enjeux et objectifs, organiser une procédure de dialogue compétitif et arrêter un plan d'actions adapté.

La filature de Ronchamp a été repensée pour devenir le **nouveau cœur dynamique du territoire**. Elle comprend un tiers-lieu numérique, deux studios de répétition, une galerie d'exposition, une salle omnisports, des espaces extérieurs et désormais un musée numérique interactif. Un espace pluridisciplinaire à vocations économique, culturelle,

sportive et touristique qui a permis à la collectivité d'être primée à plusieurs reprises pour cette reconversion réussie.



plus d' **1,4 million €**, dont **166 000 €** de fonds européens. (soit 25 % du coût total du projet).



ILS S'ENGAGENT ÉGALEMENT

* Un guide à destination des élus par le PNR du Doubs Horloger, pour une meilleure prise en compte de l'aménagement général des entrées de villes et villages.

* Des stages annuels d'initiation à la construction et à la restauration de murets en pierres sèches dans le PNR du Morvan.



CULTURE ET ÉDUCATION

La culture est un **vecteur de transmission de nos patrimoines**. Elle favorise le lien social, **l'intégration** mais également la **participation citoyenne** dans les territoires ruraux. L'action culturelle est l'une des missions principales des PNR engagés pour la préservation du patrimoine matériel et immatériel. Leur rôle s'articule autour de trois enjeux : **transmission, diagnostic et expérimentation**.



DB@RISOUX : À L'ÉCOUTE DE LA BIODIVERSITÉ DANS LE PNR DU HAUT-JURA

L'objectif de ce programme expérimental et unique en France est **d'établir un portrait sonore de la forêt et d'étudier l'évolution de sa biodiversité** grâce à un suivi scientifique pendant quinze ans. La forêt du Risoux a été choisie pour sa représentativité des forêts d'altitude du massif du Jura.

Depuis juillet 2018, quatre magnétophones enregistrent une minute de sons toutes les quinze minutes. Les données sont ensuite analysées à l'aide de logiciels spécialement développés. Des études à plus court terme sont

menées sur des espèces à forts enjeux pour le territoire, comme le Grand Tétras.

Une valorisation des résultats de recherche est prévue via des outils de médiation scientifique, culturelle et pédagogique à destination du grand public.



28 000 €
(soit 77 % du coût total du projet).

Ce projet expérimental est mené en collaboration avec le Museum national d'Histoire naturelle et le CNRS.



ILS S'ENGAGENT ÉGALEMENT

- * Des carnets de voyage pour raconter et découvrir les vallées du Massif du Ballon d'Alsace, PNR des Ballons des Vosges.
- * Aires Terres Éducatives : des élèves du Morvan découvrent la gestion d'un territoire et la protection de sa biodiversité.
- * Promotion des savoir-faire en mécanique horlogère et mécanique d'art via le projet Interreg franco-suisse Arc Horloger.



ÉCONOMIE ET TOURISME

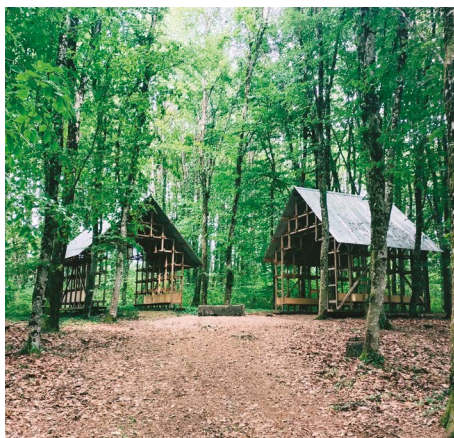
Les PNR veillent au **développement économique local** dans le respect de la biodiversité et **encouragent le tourisme durable**. Ils s'appuient sur les acteurs touristiques, agricoles et artisanaux locaux, dans une logique de **mise en réseau**, pour promouvoir les filières et circuits-courts.

UNE AIRE D'ÉCO-BIVOUAC DANS LE PNR DU MORVAN

Conçue pour avoir le moins d'impact possible sur l'environnement, l'aire d'éco-bivouac, ouverte depuis juillet 2023, permet aux randonneurs et aux familles de découvrir le parc de façon insolite !

Construite en pin Douglas (essence exploitée dans le Morvan) par un artisan local, l'aire **valorise à la fois les ressources et les savoir-faire régionaux**.

L'aire constitue un support aux animations proposées par le PNR (observation du ciel étoilé) et **complète l'offre touristique** de la Maison du Parc qui accueille près de 40 000 visiteurs par an.



20 000 €
(soit 50 % du coût
total du projet).

*Projet créé en collaboration avec l'association
InterParcs Massif central.*



ILS S'ENGAGENT ÉGALEMENT

- * Création du circuit touristique « Jurassic Vélo Tours » dans le Parc naturel régional du Haut-Jura : 44 boucles vélo.
- * Des bornes solaires de recharge de téléphone portable 100 % Morvan, installées en milieu naturel.
- * Création d'un circuit touristique des belvédères au sein du Parc naturel régional du Doubs Horloger.





BIODIVERSITÉ ET EAU

Les Parcs naturels régionaux abritent une biodiversité et des milieux naturels remarquables. **Faire connaître, protéger, gérer et valoriser ceux-ci** : ces missions sont au cœur de leur action. Les PNR contribuent à la mise en œuvre de la **Stratégie régionale de la biodiversité**, en intégrant cet enjeu dans toutes leurs politiques (agricole, forestière, énergétique, urbanistique, touristique, développement local, etc.).

1 - UN KIT D'ÉCO-PÂTURAGE DANS LE PNR DU DOUBS HORLOGER

Alternative aux engins mécaniques, **l'éco-pâturage est une méthode d'entretien des espaces verts par l'introduction d'animaux** herbivores adaptés au milieu. Elle favorise la biodiversité, lutte contre les espèces invasives, diminue les nuisances sonores, les déchets verts et l'émission de gaz à effet de serre.

Afin d'**inciter les collectivités** à s'emparer de cette technique, un kit est mis à leur disposition. Il contient des accessoires, des abreuvoirs, des clôtures, etc. L'élus peut ensuite trouver l'éleveur adéquat pour concrétiser son projet.

Cette action vise à sensibiliser les publics, dont les scolaires, grâce à l'**installation de panneaux pédagogiques** et l'organisation d'**actions d'éducation** à l'environnement en collaboration avec les communes, les établissements scolaires et le tissu associatif local.



ILS S'ENGAGENT ÉGALEMENT

* Des équipements pédagogiques dans la Réserve naturelle régionale des tourbières du Morvan (Nièvre) pour découvrir ces milieux emblématiques et sensibles.

* Sensibilisation des propriétaires pour une gestion écologique et durable des étangs du Plateau, dans le PNR des Ballons des Vosges.

* Animations et expositions autour des richesses naturelles des Vosges saônoises, par l'Espace nature culture, animé par le PNR des Ballons des Vosges.



6933 €

(soit 100 % du coût du projet).





Fortement impactée par le réchauffement climatique, **la ressource en eau se raréfie**, avec des conséquences sur la biodiversité, l'alimentation en eau potable, mais également sur le tourisme. Les Parcs naturels régionaux s'investissent dans la gestion des cours d'eau et des zones humides pour assurer la **préservation de l'eau**, tant en quantité qu'en qualité. Les PNR du Haut-Jura et du Morvan assurent désormais la gestion de la plupart des cours d'eau de leur territoire, suite au transfert de compétences des communautés de communes concernées.

2 - RESTAURATION DE LA BIENNE DANS LE PNR DU HAUT-JURA

À travers ce projet d'ampleur lancé début 2021, le PNR s'est donné pour ambition de restaurer le bon fonctionnement de cette rivière fortement modifiée par l'activité humaine (barrage, anciennes carrières, etc.).

Objectifs : **retrouver un cours d'eau le plus naturel** possible, réduire le risque d'inondation et **améliorer la diversité** des milieux naturels et des espèces autochtones.

Après un an de travaux, la Bienne a doucement retrouvé son espace de liberté et **les résultats sont positifs**. Il faut désormais laisser le temps faire son œuvre !



150 000 €

(soit 10 % du coût total du projet).



ILS S'ENGAGENT ÉGALEMENT

* Des contrats territoriaux Eau et Climat (CTEC) pour préserver et restaurer les milieux aquatiques et humides, dans le PNR du Morvan.

* La Reverotte, première rivière labellisée « Rivière Sauvage du Doubs », dans le PNR du Doubs Horloger.



ILS AGISSENT ENSEMBLE !

COVOITURAGE DANS L'ARC JURASSIEN POUR LES TRAVAILLEURS FRONTALIERS DANS LES PNR DU DOUBS HORLOGER ET DU HAUT-JURA

Au lancement du projet, sur le territoire de l'Arc jurassien, plus de **40 000 frontaliers** traversaient chaque jour la frontière pour aller travailler. 98% d'entre eux se déplaçaient en voiture et sur dix conducteurs passant la frontière, près de neuf étaient seuls dans leur voiture.

Le dispositif « Covoiturage de l'Arc Jurassien » promeut un mode de **transport partagé** et tend à **pallier l'offre limitée** en transports publics sur ce territoire transfrontalier de moyenne montagne.

Depuis 2011, la part de covoiturage a doublé, ce sont 25 % des salariés qui

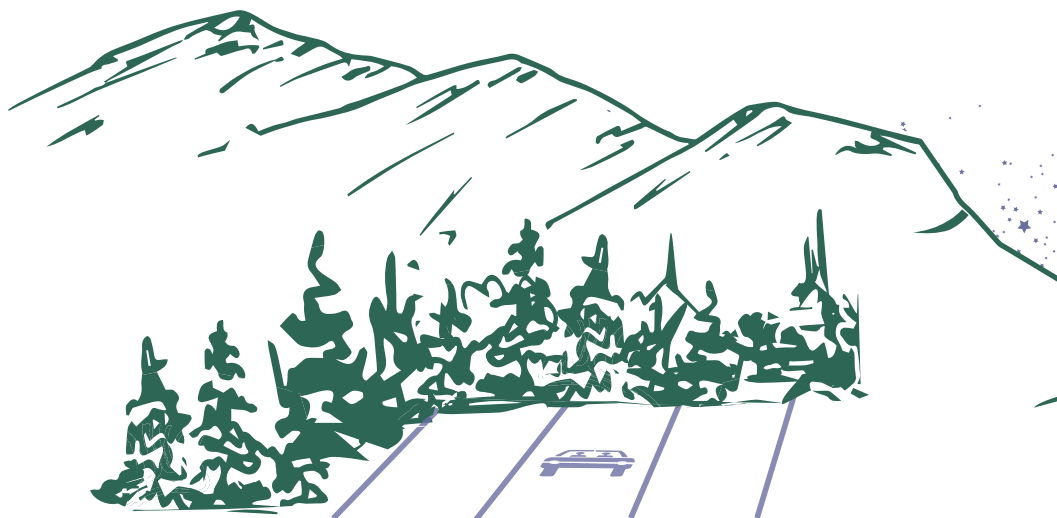
utilisent ce service sur les **180 entreprises** adhérentes. Un chiffre bien supérieur aux moyennes suisses et françaises situées autour de 5 %.

Chaque année, **17 millions** de kilomètre sont économisés, soit l'équivalent de **2 800 tonnes de CO₂** et **2 270 €** par covoitreur.



106 470 €

(soit 46 % du coût total du projet).





CRÉATION D'UNE TRAME NOIRE DANS LES PNR DU DOUBS HORLOGER ET DU HAUT-JURA

La pollution lumineuse a des conséquences sur le plan écologique et énergétique, mais également sur la santé humaine et le cadre de vie. Face à ces défis, un diagnostic de la pollution lumineuse a été lancé en 2022 sur le territoire des deux parcs.

Objectifs à atteindre pour favoriser la trame noire : **cartographier** la distribution de la pollution lumineuse, **prioriser** des zones d'intervention, préserver ou restaurer les

écosystèmes propices à la vie nocturne. À l'issue de cette étude, des recommandations et des **actions précises** sur l'éclairage public seront établies. Les résultats de l'étude seront également utilisés pour **communiquer et sensibiliser les habitants**.



25 000 €
(soit 50 % du coût total du projet).



FOIRE

aux questions

* **Comment se délimite le territoire d'un PNR ?**

Le territoire d'un Parc naturel régional représente une entité naturelle et paysagère remarquable pour la Région, dont l'intérêt est reconnu au niveau national. Ses limites ne sont pas fixées par rapport à des limites administratives. Un périmètre est proposé par la Région et validé par l'État lors de l'arrêté de création du Parc.

* **Quelle est la spécificité d'un Parc naturel régional (PNR) par rapport aux Réserves naturelles régionales (RNR) ?**

Le PNR s'engage à concilier des objectifs de protection et de développement. Il aborde de façon transversale l'ensemble des enjeux locaux et globaux et s'appuie sur l'engagement volontaire de ses partenaires à mettre en œuvre la charte du Parc. Une RNR a quant à elle vocation à protéger faune et flore à travers des réglementations et mesures de protection. Créée par décret ministériel, elle peut se situer dans le périmètre d'un PNR.

* **Un Parc naturel régional génère-t-il des contraintes et des avantages pour les communes et EPCI ?**

En adhérant à un Parc naturel régional, les communes et EPCI doivent contribuer financièrement au fonctionnement du PNR. Ils en acceptent les règles du jeu et contraintes (plans locaux d'urbanisme, réglementations de boisement, de la publicité et de la circulation des véhicules motorisés) négociées entre tous les signataires de la charte pour mettre en œuvre le projet pour le territoire.

En contrepartie, ils bénéficient de différents avantages, tels que :

- une implication dans un projet de territoire collectif et ambitieux ;
- une image de marque pour leur territoire ;
- une équipe pluridisciplinaire pour les accompagner dans leurs projets ;
- des moyens financiers spécifiques.



* **Comment un Parc naturel régional peut-il protéger le patrimoine sans sanctionner ?**

La capacité d'un Parc naturel régional à protéger l'environnement et son patrimoine réside surtout dans sa capacité à faire respecter, par la concertation, les objectifs de sa charte. Il est sollicité pour avis, notamment sur les projets de territoire, les documents de planification et les projets soumis à étude d'impact.

* **Quelles sont les relations d'un Parc naturel régional avec les structures intercommunales de son territoire ?**

Les communes et EPCI membres du PNR participent à l'élaboration de la charte et l'approuvent. Véritables relais de l'action des PNR, ils s'engagent ainsi à mettre en cohérence leurs politiques publiques avec la charte. Ils ont vocation à être maîtres d'ouvrage sur un certain nombre d'actions contribuant à la réalisation de la charte.

* **Comment l'action des PNR est-elle évaluée ?**

L'évaluation de la mise en œuvre de la charte est réalisée à mi-parcours et à l'occasion de son renouvellement. Elle examine notamment l'exécution des orientations, l'atteinte de ses objectifs. Cette démarche d'évaluation s'appuie d'une part sur un suivi régulier des actions du Parc, réalisé en interne. D'autre part, sur des évaluations partenariales (faites en lien avec la Région et l'ensemble des signataires de la Charte) et le recours à des prestataires externes.

POUR EN SAVOIR PLUS :

<https://www.parcs-naturels-regionaux.fr/>



RESSOURCES

Le Parc naturel régional du Morvan

PRÉSIDENT : Sylvain MATHIEU

ADRESSE : Les petites Fourches, 530 route de Saulieu, 58230 SAINT-BRISSON

TÉL. : 03 86 78 79 00

MAIL : administration@parcdumorvan.org

SITE : www.parcdumorvan.org

Le Parc naturel régional du Haut-Jura

PRÉSIDENTE : Françoise VESPA

ADRESSE : Maison du Parc du Haut-Jura, 29 le village, 39310 LAJOUX

TÉL. : 03 84 34 12 30

MAIL : parc@parc-haut-jura.fr

SITE : www.parc-haut-jura.fr

Le Parc naturel régional des Ballons des Vosges

PRÉSIDENT : Laurent SEGUIN

ADRESSE : 1 Rue du couvent, 68140 MUNSTER

TÉL. : 03 89 77 90 20

MAIL : info@parc-ballons-vosges.fr

SITE : www.parc-ballons-vosges.fr

Le Parc naturel régional du Doubs Horloger

PRÉSIDENT : Denis LEROUX

ADRESSE : 18 Rue du Couvent, 25210 LES FONTENELLES

TÉL. : 03 81 68 53 32

MAIL : info@parcdoubshorloger.fr

SITE : www.parcdoubshorloger.fr

Fédération des Parcs naturels régionaux de France

SITE : www.parcs-naturels-regionaux.fr

ADRESSE : 27 rue des petits hôtels, 75010 PARIS

TÉL. : 01 44 90 86 20

BFC Tourisme

SITE : <https://www.bourgognefranche-comte.com>

4, square Castan - CS 51857
25031 BESANÇON CEDEX
0970289000

bourgognefranchecomte.fr



Ma Région | *avancer, partager*